## Chronologie

Il a été convenu d'adopter la présentation suivante pour l'écriture des dates : Pour la Préhistoire, les dates peuvent être présentées de deux manières :

- soit en référence à l'époque actuelle, ce sont les dates BP (before present), l'année de référence étant + 1950 : toutes les années antérieures sont donc négatives par rapport à + 1950;
- soit en référence au début de l'ère chrétienne: les dates fixées par rapport à l'ère chrétienne sont marquées par le signe ou + précédant les dates. En ce qui concerne les siècles, les mentions « avant Jésus-Christ », « après Jésus-Christ » sont remplacées par « avant l'ére chrétienne », « de l'ère chrétienne ».

Exemples:

- (a) 2300 BP = -350:
- (b) 2900 av. J.-C. = -2900; 1800 apr. J.-C. = +1800;
- (c) Ve siècle av. J.-C. = Ve siècle avant l'ère chrétienne; IIIe siècle apr. J.-C. = IIIe de l'ère chrétienne.

## Note concernant la double datation

L'an 1 de l'hégire (date de l'émigration de Muhammad et de ses partisans de La Mecque à Médine) correspond à l'an 622 de l'ère chrétienne. Il n'y a pas coïncidence en nombre de jours entre les durées des années musulmane et chrétienne, l'année musulmane étant plus courte que l'année chrétienne. Une année en calendrier hégire est souvent à cheval sur deux années chrétiennes.

Exemples: 345/956 (l'an 345 l'hégire/l'an 956 de l'ère chrétienne); 280/902-903 (l'an 280 de l'hégire/902-903 de l'ère chrétienne).

## L'AFRIQUE DU VII<sup>e</sup> AU XI<sup>e</sup> SIÈCLE

Il existe, du reste, pour faciliter le travail des historiens, des tables de concordance: F. Wüstenfeld, Wergleichungftabelle der Muhammededanischen und Christiischen Zeitrechnungen, 1854, revue par Mahler, 1926 et Spuler, 1961. Voir aussi Cattenoz, Table de concordance des ères chrétienne et hégirienne, 1954 et W. Haig, Comparative tables of Muhammedan and Christian dates, 1912.

Les deux dates (hégire et ère chrétienne) sont toujours séparées par une barre oblique. Les dates d'une même ère sont séparées par un tiret. Dans le cas d'une date de l'hégire utilisée seule, il est en général précisé « de l'hégire ».

## Présentation du projet

par le professur Bethwell Allan Ogot,\* président du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique

La Conférence générale de l'Unesco, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'Unesco en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'Unesco pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa deuxième session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, *l'Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. A maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.
- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens, historiques de l'Afrique avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent, et sont

<sup>\*</sup> Au cours de la sixième session plénière du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (Brazzaville, août 1983), il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau, et le professeur Ogot a été remplacé par le professeur Albert Adu Boahen.

analysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

- L'Histoire générale de l'Afrique est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.
- L'Histoire générale de l'Afrique est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'Histoire sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'Histoire pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ 800 pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générate, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'Unesco. Le Comité, ou le Bureau, entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté le cas échéant d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur curriculum vitae. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possédent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans toute la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'Histoire générale de l'Afrique. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction du chapitre à un autre auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français, et en arabe et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit: le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans toute la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'Unesco qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies, et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. A l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan Ogot 8 août 1979 Président du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*